

CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE

Rapport de la Commission permanente des finances chargée d'étudier le :

Préavis 2021-2026 / N°60

Demande de crédit relative à la végétalisation de la Grand-Rue par l'installation de modules végétalisés et la plantation d'un arbre en pleine terre

La commission composée de :

Mesdames	Anne Beck Valérie Schlup Susete Ulliel, Rapporteuse
Messieurs	Edouard Dubuis Christian Joly, Federico Rapini, Président Alexandre Sobredo, excusé le 12 janvier

S'est réunie, en date du 12 janvier 2026 pour examiner le préavis susmentionné.

Lors de cette séance, Madame la Municipale Margareth Ruchti a présenté les grandes lignes du projet et répondu aux questions de la Commission, qui la remercie pour sa disponibilité et les informations fournies.

Introduction

La Grand-Rue est l'axe structurant du centre de Rolle, historiquement aménagé de manière minérale afin de préserver l'unité architecturale. Face aux évolutions climatiques, notamment en été, la végétalisation de celle-ci s'identifie comme une réponse pour améliorer le confort thermique et le cadre de vie, en cohérence avec le Plan climat communal.

Compte tenu des contraintes techniques liées au milieu urbain dense, des solutions végétalisées hors sol sont privilégiées.

Discussion

La Commission constate que plusieurs communes, notamment dans la région, ont déjà opté pour ce système. Mme Ruchti a assuré que les modules végétalisés ont donné satisfaction là où ils ont été aménagés et que leur entretien peut être effectué par le service de la voirie sans coûts supplémentaires. Le mobilier urbain n'est pas fixé au sol et peut être déplacé, si besoin.

De l'avis de la CoFin, l'ombre et la touche végétale que les modules fourniront à terme à la Grand-Rue seront appréciées par la population rolloise. La Commission est bien consciente que la solution idéale aurait été de planter des arbres en pleine terre, mais malheureusement la configuration du sous-sol à la Grand-Rue ne le permet pas.

Pour une minorité de la Commission, l'installation des modules végétalisés n'apportera pas d'amélioration notable en termes de fraîcheur à la Grand-Rue et finira par encombrer les trottoirs étroits sur cet axe.

Conclusions

Considérant l'exposé ci-dessus, c'est par 4 voix pour et 2 contre que la Commission des finances vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs de bien vouloir prendre les conclusions suivantes :

Le Conseil communal de Rolle,

vu le préavis municipal 2021-2026 / N°60 du 18 août 2025,

entendu le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

1. Adopte le présent préavis et accorde à la Municipalité un crédit de Fr. 336'500.- pour réaliser les travaux de végétalisation de la Grand-Rue ;
2. Autorise la Municipalité à imputer cette somme sur le compte MCH2 61500.503004 Végétalisation de la Grand-Rue ;
3. Autorise la Municipalité à emprunter ce montant en francs suisses auprès de l'établissement financier qui aura offert les conditions les plus avantageuses.

Au nom de la Commission :

Le Président

La Rapporteuse

Federico Rapini

Susete Ulliel

Rolle, le 22 janvier 2026